



Spécial 289 : Assemblée Générale (Convocation)

février 2026

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech
(diffusion générale)

Marseille, le 3 février 2026

Madame, Monsieur,

"Au plaisir de se retrouver..."

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de notre Association qui se déroulera à partir de 10 heures le :

Mardi 10 mars 2026

10h à 10h30 : Accueil, émargements et retrouvailles
10h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE suivie du BUFFET
Lieu : **Salle du CMA - 100 Bd de La Barasse - 13011 MARSEILLE**

Afin de faciliter l'organisation du Buffet :

Merci de bien vouloir répondre impérativement et rapidement avant le 20 février 2026

- soit en utilisant le formulaire Kananas accessible dans le message
- [Soit en utilisant le formulaire Google](#)
- soit en renvoyant le bulletin-réponse au bas du verso de cette page

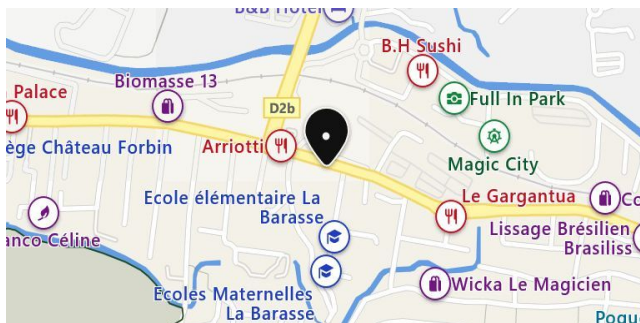
Pour vous y rendre

En venant d'Aubagne sortie La Penne sur Huveaune, puis suivre La Valentine, direction La Barasse.

En venant de Marseille, sortie 5B, puis direction La Barasse.

Parking de la gare à quelques mètres en face.

GPS : N43° 17' 7.18", E5° 29' 56.7"



Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- [donner votre pouvoir en ligne en cliquant ici](#)
- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc à l'adresse de l'Association.

Vous pourrez également profiter de cette journée pour régler votre cotisation 2026 (chèques uniquement, nous ne prendrons pas les espèces.)

Très cordialement,
Le Président

La Secrétaire

POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à.....de me représenter
lors de l'Assemblée Générale des membres de l'Association APHRAP qui aura lieu le mardi 10 mars 2026 à
10h30 Salle du CMA de LA BARASSE.

Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., leFaire précéder la signature de la mention : « BON POUR POUVOIR »



Ordre du jour

Chaque résolution fera l'objet d'un vote des Membres de Droit.

1° résolution : Rapport moral et d'activité

2° résolution : Rapport financier : Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2025. Présentation du Budget 2026

3° résolution : Cotisations 2027

- Cotisation individuelle : 18 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)
- Cotisation couple : 28 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)

4° résolution : Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Questions diverses :

Appel à candidatures : Le Conseil d'Administration de l'APHRAP est constitué de 18 membres élus renouvelables tous les 2 ans. Chaque année nous vous sollicitons et les candidats sont peu nombreux.

Pourquoi ne pas vous laisser tenter. Selon vos affinités vous pourriez, dans un premier temps, nous aider à la trésorerie, au secrétariat, aux activités conviviales, à la mutuelle... pour ensuite prendre le relais des plus anciens. C'est une formidable expérience, enrichissante dans une ambiance amicale.

Envoyez votre candidature par courrier ou par mail

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (*). N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association à l'adresse suivante : association.aphrap@gmail.com

(*) **Rappel**: L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 70 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de Droit

✂ Il est rappelé à nos membres non-internautes que, s'ils souhaitent obtenir le Listing Adhérents 2025, ils doivent en faire la demande.

M, Mme (Nom, Prénom) :

(cocher/compléter la case choisie)

☐

Assistera au Buffet et sera accompagné(e) de ☐ personne(s) non adhérente(s) à l'APHRAP.

☐

N'assistera pas au Buffet.